Braccio, Nadia

De: Sylvie Bertrand-Giroux [bertrand-giroux.sylvie@courrier.ugam.ca]

Envoyé: 11 mars 2014 12:02

À: Greffe

Objet: À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2

(observations)

Pièces jointes: Card for "Sylvie Bertrand-Giroux"

 dertrand-giroux.sylvie@courrier.uqam.ca>.vcf

Régie de l'Énergie

SANS PRÉJUDICES

À qui de droit,

La présente lettre a pour but d'exprimer mon expérience dans le dossier des compteurs

émetteurs.

Quelques semaines avant l'installation des compteurs émetteurs dans mon quartier, j'ai contacté Hydro-Québec pour leur signifier que je refusais qu'on m'installe ce type de compteurs et que je refusais également les frais associés à cette démarche. La personne au bout du fil m'a répondu que je ne pouvais le faire sans payer des frais, ce à quoi j'ai tenté de répondre en argumentant sur les risques associés aux émissions des compteurs. J'ai tenté de faire valoir que des études sérieuses prouvées par des spécialistes indépendants avaient démontrées que ces émissions étaient considérées comme dangereuse pour la santé humaine.

Malheureusement, la société d'État n'a pas respecté mon droit; pendant mon absence, des employés ont installé ledit compteur émetteur. Je n'ai plus mon compteur mécanique. Pire, des compteurs électro polluants sont désormais installés dans mon immeuble à logement, il va sans dire que c'était une bataille telle David contre Goliath. Hydro-Québec a fait installer huit compteurs sur une possibilité de huit. Est-ce que mes voisins étaient également du même avis que moi? Je ne sais pas. Toujours est-il que j'ai le sentiment d'avoir été lésée dans mes droits et que ma santé, mon bien le plus précieux, était maintenant l'objet d'attaques pulsées par émissions multipliées par le compte de huit. Ma santé et celles des autres individus a qui ont a imposés ces compteurs sont maintenant électropolluées afin de servir des intérêts financiers. Comment se fait-il qu'on en soit rendu là? Pourtant, les études sont claires et éloquentes. Attaques aux systèmes immunitaire et nerveux, sièges de notre vitalité énergétique. Tristement, les gens moins éduqués et fortunés ne sont pas aux faits de ces études et n'oseront, pour la plupart, se battent pour que leurs droits physiques, psychiques, intellectuels et financiers soient respectés. Je constate que nos gouvernements et que leurs aspirants ont un mépris pour notre société. Droits bafoués, imposition d'un montant faramineux en cas de refus et santé mise à l'épreuve. Il semblerait que les mots justice, démocratie, consultation et respect des droits acquis aient complétement mis au rancart. Ce ne sont pas des valeurs que je désirent prôner, ni des directions pour lesquelles je donne mon assentiment, bien inversement. Ce qui m'horripile davantage, c'est que nous avons à faire avec une société d'État, laquelle a le monopole en matière d'électricité domestique.

Au fil des semaines à la suite de l'installation de ces polluants, je suis en mesure de vous faire part de divers nouveaux symptômes ayant entachés ma santé ainsi que celle de mon conjoint. Loin d'être le fruit du hasard, je peux mentionner des maux de tête, de la nervosité, un manque de sommeil profond et réparateur, poussée d'eczéma, et j'en passe.

En écrivant cette courte lettre, j'espère avoir bien fait comprendre que j'étais contre la démarche entreprise par nos dirigeants et Hydro-Québec. Je demande à mon tour non seulement la cessation de l'installation des compteurs-émetteurs dits "intelligents" et exige que nos anciens compteurs mécaniques soient remis en place pour le bien-être commun.

Puisse cette question faire l'objet d'un débat politique au terme des présentes élections.

--

Cordialement,

Sylvie Bertrand-Giroux